

**FICHE D'INSCRIPTION – SERVICES PÉRISCOLAIRES et TAP  
Année Scolaire 2017-2018**

**FICHE À RETOURNER A LA MAIRIE  
AVANT LE 3 Juillet 2017**

**Renseignements concernant l'enfant**

NOM : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Scolarité demandée : Maternelle  Élémentaire  Classe : .....

**Renseignements concernant le Père**

Titulaire de l'autorité parentale : oui  non

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse (si différente de celle de l'élève) : .....

☎ Fixe : ..... ☎ Portable : ..... ☎ Professionnel : .....

Courriel : .....

**Renseignements concernant la Mère**

Titulaire de l'autorité parentale : oui  non

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse (si différente de celle de l'élève) : .....

☎ Fixe : ..... ☎ Portable : ..... ☎ Professionnel : .....

Courriel : .....

**Situation de famille**

Marié(e)  Séparé(e)  Divorcé(e)  Vie Maritale/Pacs  Célibataire

**Si parents divorcés ou séparés ou enfant placé sous tutelle, joindre un document justifiant de l'autorité parentale :**

Quel parent a la garde de l'enfant ? Père  Mère

Autre  (merci de préciser le nom et l'adresse) .....

A qui doit-on adresser la facture ? Père  Mère

Autre  (merci de préciser le nom et l'adresse) .....

**ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ (joindre une attestation)**

Compagnie d'assurance : ..... Numéro : .....

## **SANTÉ**

Personne à prévenir en cas d'accident autre que le(s) responsable(s) légaux :

NOM et Prénom : ..... ☎ : .....

NOM et Prénom : ..... ☎ : .....

**Nom du médecin traitant** : ..... ☎ : .....

ALLERGIES : ASTHME                      oui     non

                  ALIMENTAIRE            oui     non

                  AUTRES .....

**Attention pour toute allergie alimentaire, une attestation du médecin allergologue devra être fournie.**

Au cas où les parents ne pourraient être joints, le (la) surveillant(e) de l'activité prendra pour vous les mesures d'urgence qu'il/elle estimera nécessaires. En cas d'intervention des pompiers, le blessé sera automatiquement acheminé vers le centre hospitalier.

## **RESTAURANT SCOLAIRE**

### **Menus :**

Le menu est disponible via notre site internet et par affichage au sein des écoles.

En cas d'allergie alimentaire, l'enfant ne sera accepté qu'après la signature d'un Projet d'Accueil Individualisé Périscolaire (PAIP), et si besoin, d'un protocole panier repas.

Je désire obtenir un dossier de PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

A noter, si le prestataire de la commune est dans l'impossibilité de proposer un menu conforme au PAI, la fourniture du repas par la famille sera formalisée par un protocole et un tarif fourchette sera alors appliqué.

### **Jours de fréquentation**

Inscription régulière : préciser le(s) jour(s) choisi(s)

Inscription occasionnelle ou irrégulière : **Je m'engage à donner les coupons fournis par la mairie**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
RESTAURATION SCOLAIRE					

### **Annulation repas**

**L'ANNULATION D'UN REPAS DOIT ÊTRE SIGNALÉE EN MAIRIE  
AU PLUS TARD 48 HEURES À L'AVANCE ET AVANT 9H30  
(HORS WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS)**

**POUR ENFANT MALADE ET SUR PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT MÉDICAL UNIQUEMENT,  
IL EST POSSIBLE DE DÉCOMMANDER UN REPAS LA VEILLE AVANT 9H30  
(HORS WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS)**

**SEULES LES DEMANDES ÉCRITES SERONT PRISES EN COMPTE**

**PAR LETTRE SIMPLE DATÉE ET ADRESSÉE A LA MAIRIE OU  
PAR COURRIEL A L'ADRESSE SUIVANTE : [servicejeunesse.mairiesedc@orange.fr](mailto:servicejeunesse.mairiesedc@orange.fr)**

**TOUTE DEMANDE D'ANNULATION DE REPAS EFFECTUÉE APRÈS DÉLAI SERA FACTURÉE**

## **GARDERIE SCOLAIRE ET TAP**

La mairie gère la garderie du matin et du soir ainsi que les TAP.

Inscription régulière : préciser le(s) jour(s) choisi(s) dans le tableau ci-dessous.

Inscription occasionnelle ou irrégulière : **Je m'engage à contacter dans les meilleurs délais la Mairie**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
GARDERIE MATIN (7H30 - 8H50)					
GARDERIE SOIR (16H30 - 18H30) (16H - 18H30 LE VENDREDI)					
TAP (15H45 - 16H30) (15H15 - 16H LE VENDREDI)					

### **Décharge de responsabilité**

Autorise mon enfant ..... à partir seul chaque jour (concerne uniquement les enfants scolarisés à l'école élémentaire présent en garderie) et dégage la responsabilité des services municipaux, en cas d'incident ou d'accident pouvant survenir à mon enfant lors de l'application de cette autorisation.

Notre enfant peut éventuellement être confié aux personnes suivantes, selon présentation d'une carte d'identité :

à M./Mme ..... ☎  
à M./Mme ..... ☎

En cas de retard d'un parent ou d'un tiers à la sortie de l'école, l'enfant est conduit à la garderie.

### **TRANSPORT SCOLAIRE**

J'inscris mon enfant au transport scolaire :      oui       non

Point de ramassage souhaité (matin) :

- Quai de la Loire
- Le Perré
- L'Arnerie
- La Brosse
- La Queue de Merluche
- La Bergerie
- Le Merle Blanc
- Les Grandes Maisons
- Vieux Bourg (église)
- Les Bodinières
- Les Ruaux

Point de dépôt souhaité (soir) :

- Les Ruaux
- Vieux Bourg (église)
- Les Bodinières
- Les Grandes Maisons
- Le Merle Blanc
- La Bergerie
- La Queue de Merluche
- La Brosse
- L'Arnerie
- Le Perré
- Quai de la Loire

Notre enfant peut éventuellement être confié aux personnes suivantes sur présentation d'une carte d'identité :

à M. /Mme ..... ☎  
à M. /Mme ..... ☎

Le **lundi 4 septembre 2017**, jour de la rentrée, inscrivez-vous votre enfant:

Au restaurant scolaire      oui  non

La garderie du matin      oui  non

Au transport scolaire du soir      oui  non

**!! MERCI DE NOTER QU'IL N'Y AURA PAS DE TRANSPORT SCOLAIRE LE MATIN DE LA RENTREE !!**

J'autorise les services communaux à prendre mon fils/ma fille en photo, à réaliser un film, à utiliser cette/ces photo(s) pour une publication sur le site Internet de la mairie :

Oui     Non

Je (nous) soussigné(e/s) ..... titulaire(s) de l'autorité parentale de l'enfant ..... faisant l'objet de l'inscription aux services périscolaires de la commune de Saint Etienne de Chigny atteste(nt) par la présente avoir pris connaissance du règlement intérieur et déclare(nt) en accepter les termes.

Fait à .....le .....

Signature du ou des titulaires de l'autorité parentale

**LES DOSSIERS INCOMPLETS NE POURRONT ÊTRE TRAITÉS ET VOUS SERONT RENVOYÉS**

*Mairie de Saint Etienne de Chigny  
Service Jeunesse*

**IMPORTANT**

**À CONSERVER**

**SERVICES PÉRISCOLAIRES**

**L'ANNULATION D'UN REPAS DOIT ÊTRE SIGNALÉE EN MAIRIE  
AU PLUS TARD 48 HEURES À L'AVANCE ET AVANT 9H30  
(HORS WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS)**

**POUR ENFANT MALADE ET SUR PRÉSENTATION  
D'UN CERTIFICAT MÉDICAL UNIQUEMENT,  
IL EST POSSIBLE DE DÉCOMMANDER UN REPAS  
LA VEILLE AVANT 9H30  
(HORS WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS)**

**SEULES LES DEMANDES ÉCRITES SERONT PRISES EN COMPTE**

**PAR LETTRE SIMPLE DATÉE ET ADRESSÉE A LA MAIRIE  
OU PAR COURRIEL A L'ADRESSE SUIVANTE :  
[servicejeunesse.mairiesdc@orange.fr](mailto:servicejeunesse.mairiesdc@orange.fr)**

**TOUTE DEMANDE D'ANNULATION DE REPAS  
EFFECTUÉE APRÈS DÉLAI SERA FACTURÉE**